



L'ACADEMIE AFRICAINE DE LA PRATIQUE DU DROIT INTERNATIONAL

21 MAI 2019- 17H30-20H30

RSE, CONTENU LOCAL ET DYNAMIQUE DES DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE

HERBERT SMITH FREE HILLS  
1, rue Euler-75008 Paris.





## ARGUMENTAIRE :

*Le développement d'instruments de protection des droits de l'homme sur le plan universel et régional s'est nourri de l'idée que les droits individuels doivent être protégés par la communauté internationale et non pas seulement par l'Etat national. Dans une conception largement partagée du droit international, l'individu est ainsi propulsé non pas seulement comme l'objet mais aussi le sujet de ses droits face à la communauté internationale. Avec le foisonnement des mécanismes régionaux, l'universalisme et le régionalisme se rejoignent dans la protection et la promotion des droits de l'homme, et s'analysent comme des dynamiques convergentes favorisant l'émergence des normes et des garanties, tout en soulevant des questions de coordination, d'efficacité et de subsidiarité. La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples constitue, avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le système africain de protection des droits de l'homme. Ce système africain s'inscrit dans la logique des évolutions les plus marquantes du droit international de ces dernières décennies.*

*L'investissement international s'impose désormais comme la forme de transactions économiques internationales la plus importante, et il constitue le vecteur le plus puissant d'intégration économique. Dominant les échanges en termes de livraison de biens et de services sur les marchés étrangers, il imbrique les économies nationales via des réseaux de production à l'intégration croissante et des chaînes de valeur mondiales. En droit international, de nombreuses questions demeurent, y compris la façon dont les principes du droit international de l'environnement et du droit international des droits de l'homme, peut conduire à un développement durable en Afrique. Il est indéniable que, ces dix dernières années, les dimensions sociétales et environnementales des stratégies de certaines entreprises ont évolué vers une prise en compte de nouveaux paradigmes pouvant aller jusqu'à une transformation.*

*L'émergence de nouvelles obligations de transparence assorties de risques juridiques, sociétaux et réputationnels, exigent des entreprises de démontrer les mesures d'identification, de prévention, d'atténuation. La responsabilité sociale des entreprises semble également prendre corps du fait, certes, des contraintes réglementaires, mais, surtout, en raison des pressions des consommateurs de plus en plus regardants sur l'intégration des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans les activités des entreprises et dans les interactions qu'elles pourraient avoir avec leurs parties prenantes. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte international déjà sensible à travers notamment les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes des Nations Unies pour les droits de l'homme et l'entreprise.*

*Experts de leurs domaines, ils interviendront autour d'une table ronde afin de nous dévoiler les enjeux de l'exploitation des ressources naturelles extractives, notamment les différentes infractions économiques pouvant découler de cette exploitation. Ils mettront l'accent sur les principales innovations normatives consacrées par le nouveau droit international des droits de l'homme.*



## PROGRAMME :

*Investissements et des droits de l'homme en Afrique : Les conséquences d'un durcissement du droit- Stéphane Brabant, Avocat associé et coresponsable du groupe Afrique au cabinet Herbert Smith Freehills*

*Accaparement des terres et droits de l'homme : nouvelles responsabilités pour les investisseurs en Afrique ?- Mutoy MUBIALA, Fonctionnaire au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, (Genève)*

*Le contenu local dans les industries extractives en Afrique-Dr Achille NGWANZA, Secrétaire général de la SIDE, Membre de la Cour de la CCI, Paris*

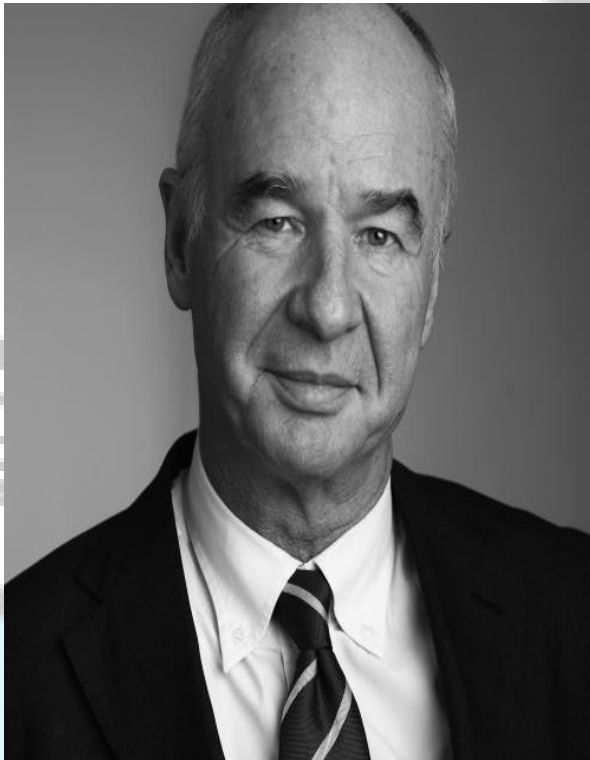
*RSE : la nouvelle frontière du droit des affaires en Afrique -Pierre-Samuel Guedj, Président et Fondateur d'Affectio Mutandi & Président de la commission RSE du CIAN.*

*La transparence dans le contentieux arbitral des états miniers africains-Arnaud DE NANTEUIL, Professeur à l'Université. Paris Est Créteil Val-de-Marne (Paris XII)*

*Modérateur : Jean Baptiste HARELIMANA, avocat au Barreau de Nanterre, Président de l'Académie africaine de la pratique du droit international.*



## PROFIL DES INTERVENANTS



Stéphane Brabant, Avocat associé & Responsable (Chairman) du Groupe Afrique, Herbert Smith Freehills.

Il conseille sur la structuration d'investissements entre les entreprises multinationales et les États. Il conseille également les entreprises en matière de prévention et gestion de crise, en particulier dans le contexte de projets d'investissement en matière de ressources naturelles et d'énergie en Afrique. Stéphane apporte à ses clients une connaissance approfondie de l'Afrique. Il a vécu et travaillé sur le continent pendant sept années et conseille quasi exclusivement sur le périmètre de l'Afrique francophone depuis près de trois décennies. Il apporte son support aux clients grâce à son réseau étendu de contacts locaux et son expérience de négociation sur le terrain avec les gouvernements africains et les autres acteurs locaux. Il a également construit une solide expertise et pratique en matière d'entreprises et de droits de l'homme et d'investissement responsable, accompagnant à ce titre les investisseurs sur le continent. Il a été l'un des experts conseillant John Ruggie (ancien représentant spécial à l'ONU) sur les obligations de renforcement de capacité et sur la responsabilité des États et des multinationales concernant les entreprises et les droits de l'homme.

Mutoy MUBIALA



Spécialiste des droits de l'homme au sein du système onusien, il bénéficie d'une expérience de plus de 25 ans, exerçant au sein du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Il a occupé divers postes de responsabilité et a contribué, en particulier, à l'établissement du Centre des Nations-Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, basé à Yaoundé, dont il a été le premier Directeur.

Titulaire d'un doctorant en droit international de l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI), Mubiala enseigne le droit international des droits de l'homme, le droit pénal international, le droit de relations internationales, le droit des frontières et cours d'eau et le droit des investissements internationaux dans différentes universités européennes et africaines, notamment à l'université Paris1 et à l'École Nationale d'Administration (Paris).

Il déploie son activité de recherche en droit international public, Protection internationale des droits de l'homme. Il s'intéresse spécialement à des thématiques émergentes de la protection internationale des droits de l'homme, comme la protection des droits de l'homme en



lien avec l'activité des entreprises et à l'intégration régionale africaine.

Il est l'auteur de nombreuses contributions dans ces différentes matières, notamment, le système régional africain de protection des droits de l'homme.

Pierre- Samuel GUEDJ



**Président et Fondateur d'Affectio Mutandi**, première agence conseil en stratégies sociétale, normative et réputationnelle sur les enjeux ESG.

Pierre-Samuel Guedj est Président de la commission RSE & membre du Comité Directeur du CIAN, le Conseil Français des Investisseurs en Afrique qui fédère les entreprises françaises opérant sur le continent.

Spécialiste de la communication sensible, il bénéficie d'une expérience de plus de 20 ans, exerçant auprès des grandes entreprises françaises et internationales une activité de conseil en matière de lobbying et d'influence, d'image et de réputation.

Il s'est forgé une expertise sur les problématiques de développement durable, de RSE et, d'ISO 26 000 qui l'a conduit à développer une activité de conseil et à intégrer la délégation française lors de la Conférence des Nations Unies « Rio+20 ».

Consultant senior, puis Directeur du Département Affaires Publiques & Communication de crise de Burson-Marsteller, il est ensuite devenu Directeur du Département Affaires publiques & Communication institutionnelle de Publicis Consultants Paris & Bruxelles, et Associé, en charge notamment des stratégies de communication de Suez, devenu GDF SUEZ puis Engie. Il avait également la responsabilité des Practices Energie et Responsabilité sociale des entreprises de Publicis Consultants. Il a été par ailleurs Président-Directeur général de Fleishman-Hillard France. Il est également membre de Transparency International, du Cercle des experts du WWF France, de la Fabrique Ecologique et du Comité d'orientation de Green Cross France

Arnaud DE NANTEUIL



Arnaud DE NANTEUIL, est agrégé de Droit public, est professeur à l'Université. Paris Est Créteil Val-de-Marne (Paris XII, France).

Il est Co-directeur du LL.M Contentieux international des affaires approfondi de Université Paris Est Créteil Val-de-Marne (UPEC). Il est vice-Doyen de la Faculté des Sciences Sociales et Economiques (FASSE) et Directeur du département de Droit à l'institut catholique de Paris.

Auteur d'une thèse rédigée sous la direction du Pr. Ch. Leben publiée aux éditions Pedone, il a également publié fin 2014 un manuel en droit international de l'investissement, matière dans laquelle il contribue annuellement à plusieurs chroniques et a écrit de nombreux articles. Ses publications récentes portent sur le droit international public, et notamment de droit des investissements.

Dans sa pratique extra-universitaire, il intervient tant comme arbitre qu'en qualité de conseil dans des procédures arbitrales ou judiciaires impliquant des



Achille NGWAZA



entités étatiques ou opposant des entreprises commerciales.

Docteur en droit et titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat au Barreau de Paris, Achille Ngwaza enseigne le droit de l'arbitrage dans diverses universités européennes et africaines. Intervenant régulier de conférences internationales, il est l'auteur de plusieurs publications, notamment l'ouvrage intitulé Le contentieux extractif publié sous sa codirection. Il tient également une chronique de jurisprudence en droit de l'arbitrage OHADA. Praticien de contrats d'Etats, il est consultant de plusieurs institutions internationales telles que les Nations Unies (Commission Economique Africaine), l'African Petroleum Producer Organisation, le Comité ITIE du Sénégal EITI, l'Académie Extractive de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale. En matière d'arbitrage, il intervient en qualité d'arbitre, conseil ou expert dans des arbitrages en matière extractive, commerciale et de travaux de construction. Il est arbitre CCI, CCJA, CENACOM, CPAM, GICAM et KIAC. Il est membre du Dispute Committee de l'Association of International Petroleum Negotiator (AIPN) et Président du Groupe de travail OHADA du Comité Français de l'Arbitrage.

Jean Baptiste HARELIMANA



Jean Baptiste HARELIMANA est avocat Associé du cabinet DGL Avocats.

Président de l'Académie africaine de la pratique du droit international. Il conseille des Etats dans le cadre de gestion du contentieux international. Il a enseigné le droit international dans différentes université (Lyon 3, Caen, Rwanda). M. HARELIMANA a travaillé à la Cour pénale internationale et a été conseiller juridique l'OMC. Il est titulaire d'un doctorat en droit international public de l'Université Jean moulin Lyon3. Il est par ailleurs diplômé de l'Université de Boston (2005) et de l'Académie de droit international de la Haye. Il déploie son activité de recherche en droit international public, en contentieux international des droits de l'homme, en contentieux des frontières et des investissements. Intervenant régulier de conférences internationales, il est l'auteur de plusieurs publications, notamment l'ouvrage intitulé Un demi-siècle africain d'arbitrage d'investissement CIRDI publié sous sa codirection.

Contact : [info.academie.apdci@gmail.com](mailto:info.academie.apdci@gmail.com) / [Emmanuele.Beraud@hsf.com](mailto:Emmanuele.Beraud@hsf.com)